



## **Carte scolaire second degré**

### **Heures supplémentaires on atteint le seuil critique.**

Actuellement les DGH arrivent dans les établissements et viennent confirmer ce que nous avons dénoncé lors du projet de loi de finances.

En effet, la poursuite de la politique de suppressions de postes dans les collèges et lycées « compensées » par des heures supplémentaires place les établissements dans une situation difficile voire intenable pour la rentrée 2021 alors qu'il faudra, soit encore affronter la crise sanitaire, soit travailler à en effacer les stigmates, le tout avec une augmentation importante du nombre d'élèves.

Les 1800 suppressions d'emplois auxquelles se substitue l'équivalent de 1847 postes en HSA portent, selon un rapport sénatorial de novembre 2020, le taux d'heures supplémentaires à 9%. Dans certains établissements ce taux est même plus proche des 13% ou des 14%. Cette situation pèse à l'excès sur les personnels et les contraintes d'organisation.

Concrètement dans les établissements ce sont seulement quelques enseignants qui pourront encore supporter l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires alors même que des postes devront être supprimés dans leur discipline. Concrètement toujours, ce sont les emplois du temps des élèves qui vont en pâtir car, pour des classes différentes, un même enseignant ne peut faire ses heures que les unes après les autres quand deux enseignants peuvent les faire en même temps. Ce ne sont donc pas les besoins des élèves

qui prévaudront pour construire les emplois du temps mais les contraintes humaines alors qu'aucune mesure n'est prévue non plus pour renforcer l'encadrement éducatif.

De nombreux signaux d'alerte nous remontent de la part des équipes locales confrontées dès à présent aux impasses liées à cette gestion des emplois.

Dans le double contexte d'une crise sanitaire majeure et de la mise en œuvre des réformes du lycée général et technologique et de la voie professionnelle, qui nécessite des moyens supplémentaires, cette mise sous tension de la préparation de la rentrée 2021 est particulièrement inappropriée.

L'UNSA Éducation, le SE-UNSA et le SNPDEN-UNSA demandent à être reçus par le ministère et localement vont solliciter des audiences auprès des recteurs et rectrices afin de faire remonter toutes les situations compliquées. Ils s'adresseront également aux parlementaires ainsi qu'aux élus des départements et des régions pour solliciter leur soutien.

L'UNSA Éducation, le SE-UNSA et le SNPDEN-UNSA demandent des mesures rectificatives.

Frédéric MARCHAND, secrétaire général de l'UNSA Éducation  
Stéphane CROCHET, secrétaire général du SE-UNSA  
Philippe VINCENT, secrétaire général du SNPDEN-UNSA

**Contacts** : Frédéric MARCHAND 06 08 62 44 14 : Stéphane CROCHET 06 88 33 37 36

Philippe VINCENT 06 73 00 95 04